

Bulletin viticulture bio n°15

30.06.25

La croissance des baies se réalisent en des temps records et la vigne se situe en moyenne au stade petit pois mais il n'est pas rare d'observer des grappes déjà à fermeture.

Le vignoble romand est généralement très sain et les conditions météo des 20 derniers jours ont calmé la pression de mildiou qui peut être considérée comme faible. Quelques parcelles présentent tout de même des sorties plus conséquentes de mildiou suite à la fin d'incubation sur grappe des contaminations subies la première semaine de juin. Les symptômes d'oïdium se font plus fréquents sur feuille et également sur baies mais restent pour le moment limités en fréquence par rapport aux précédents millésimes au même stade. Restez tout de même vigilant par rapport à l'oïdium et observez régulièrement et attentivement vos parcelles sensibles pour juger si l'état sanitaire se dégrade. Maintenez encore une protection rigoureuse jusqu'à fermeture de la grappe et renouvelez l'application si vous êtes en fin d'intervalle pour protéger les possibles orages de cette semaine.

Météo: encore une semaine caniculaire avec des risques d'orages localisés tous les jours et surtout jeudi

- Quelques pluies enregistrées ce lundi matin en Valais.
- Températures jusqu'à 34°C en ce début de semaine.
- Risque d'averses et d'orages dès ce lundi après-midi.
- Dégradation orageuse plus généralisée à partir de jeudi.
- Légère baisse des températures à partir de vendredi et pour les jours suivants (maximas entre 25 et 29°C).
- Evolution incertaine pour la semaine prochaine : «assez ensoleillé avec averses ou orages l'après-midi».

Mildiou: risque faible, anticipez encore les pluies annoncées

- Des sorties de symptômes ont encore eu lieu en début de semaine dernière sur grappe suite aux contaminations de la semaine très pluvieuses subie entre le 2 et le 7 juin.
- Des taches et dégâts sur feuille et grappe s'observent de manière assez généralisée en Romandie mais avec généralement très peu de symptômes à l'échelle d'une parcelle.
- On observe tout de même quelques parcelles avec des attaques conséquentes sur feuille et sur grappe notamment sur des cépages très sensibles.
- Les conditions météo des 20 derniers jours ont fortement limité le risque mildiou et le mycélium a généralement été inactivé par le sec et le chaud.
- Ainsi le risque peut être qualifié de faible mais il sera tout de même important de bien protéger les pluies / orages à venir et cela d'autant plus dans les vignes présentant des symptômes ponctuels.

- Dans les vignes avec des symptômes plus conséquents, maintenez des intervalles courts pour bien protéger les baies jusqu'à fermeture de la grappe notamment sur les cépages sensibles aux attaques tardives sur baies (rot brun) comme le merlot.
- Des doses de 150 à 250 g/ha de cuivre métal sont à prévoir. Privilégiez la bouillie bordelaise pour les traitements de fin de saison au vu de sa rémanence. Si vous avez des symptômes plus importants, vous pouvez aussi employer de l'hydroxyde de cuivre seul ou en mélange avec la bouillie bordelaise.
- Dans les vignes indemnes, il est possible de basculer du cuivre au Myco-Sin si vous souhaitez limiter les doses de cuivre en fin de saison (voir précédente newsletter pour les précautions d'usage).

Oïdium: symptômes plus fréquents mais pas épidémiques pour le moment, restez vigilant et protégez encore bien les baies

- Les symptômes sur feuille et sur grappe augmentent mais restent pour le moment limités en fréquence.
- Pour rappel, la vigilance est de mise concernant l'oïdium avec des conditions qui ont été favorables les dernières semaines et des dynamiques de la maladie de plus en plus tardive.
- Observez très attentivement vos vignes sensibles en retournant les feuilles et les grappes à la recherche de ce mycélium duveteux et blanc / grisâtre.
- La baie perd en sensibilité au fur et à mesure qu'elle grandit mais elle reste toujours sensible aux nouvelles contaminations au stade petit pois.
- **Maintenez encore une protection rigoureuse au soufre avec des doses de 3 à 6.4 kg/ha selon votre qualité d'application, la présence de symptômes ou l'historique de sensibilité de vos parcelles.**
- Voir les précédentes newsletters pour les éventuels traitements curatifs.
- **Faites toujours attention aux fortes chaleurs pour les produits pouvant entraîner des phytotoxicités!**

Black-rot (uniquement les parcelles à foyer concernées): maintenez la protection en parallèle de la lutte mildiou / oïdium en anticipant les orages

- Les symptômes sur feuille et sur baies se sont intensifiés dans les parcelles à foyer.
- L'apparition des premiers symptômes est également plus fréquente sur les parcelles de cépages résistants sensibles.
- C'est le moment d'observer attentivement ces parcelles et de bien reconnaître les symptômes de cette maladie pour pouvoir limiter son impact dès son apparition dans vos vignes.

- Dans les parcelles concernées, maintenez la protection cuivre / soufre (300 g/ha de cuivre métal et 6.4 kg/ha de soufre) en parallèle de la protection mildiou / oïdium pour protéger les gros orages de cet été.
- Dans les parcelles avec des apparitions très limitées des 1^{ers} symptômes, il peut être opportun d'éliminer les quelques organes touchés pour limiter la virulence de la maladie les années suivantes.
- En cas d'attaque sur grappe sur de nouvelles parcelles sans foyer historique, l'élimination des baies touchées devrait donc se faire dans les prochaines semaines avant que les grains sèchent et tombent.

Mildiou: risque faible, anticipez encore les pluies annoncées

- Des sorties de symptômes ont encore eu lieu en début de semaine dernière sur grappe suite aux contaminations de la semaine très pluvieuses subie entre le 2 et le 7 juin.
- Des taches et dégâts sur feuille et grappe s'observent de manière assez généralisée en Romandie mais avec généralement très peu de symptômes à l'échelle d'une parcelle.
- On observe tout de même quelques parcelles avec des attaques conséquentes sur feuille et sur grappe notamment sur des cépages très sensibles.
- Les conditions météo des 20 derniers jours ont fortement limité le risque mildiou et le mycélium a généralement été inactivé par le sec et le chaud.
- Ainsi le risque peut être qualifié de faible mais il sera tout de même important de bien protéger les pluies / orages à venir et cela d'autant plus dans les vignes présentant des symptômes ponctuels.
- Dans les vignes avec des symptômes plus conséquents, maintenez des intervalles courts pour bien protéger les baies jusqu'à fermeture de la grappe notamment sur les cépages sensibles aux attaques tardives sur baies (rot brun) comme le merlot.
- Des doses de 150 à 250 g/ha de cuivre métal sont à prévoir. Privilégiez la bouillie bordelaise pour les traitements de fin de saison au vu de sa rémanence. Si vous avez des symptômes plus importants, vous pouvez aussi employer de l'hydroxyde de cuivre seul ou en mélange avec la bouillie bordelaise.
- Dans les vignes indemnes, il est possible de basculer du cuivre au Myco-Sin si vous souhaitez limiter les doses de cuivre en fin de saison (voir précédente newsletter pour les précautions d'usage).

Fortes chaleurs / sécheresse

Soyez toujours très vigilant avec les fortes chaleurs et les risques de sécheresse pour cet été. Voir la précédente newsletter pour les mesures et points de vigilance.

Respect des doses annuelles de cuivre

Pour rappel, voici les doses annuelles maximales de cuivre métal selon votre mode de culture:

- 6 kg/ha max par an mais 20 kg/ha max sur 5 ans pour bio fédéral et les parcelles avec contribution «Exploitation de surfaces de cultures pérennes à l'aide d'intrants conformes à l'agriculture biologique».
- 6 kg/ha max par an mais 20 kg/ha max sur 5 ans pour certaines parcelles sensibles du domaine tout en respectant 15 kg/ha max sur 5 ans pour l'ensemble du domaine pour Bio Suisse (annonce obligatoire au contrôleur de toutes les parcelles qui ont eu plus de 4 kg/ha/an), pas de contrôle de la moyenne sur 5 ans avant 2026.
- 4 kg/ha max par an mais 15 kg/ha max sur 5 ans pour Demeter.
- 4 kg/ha max par an pour les PER si pas de cuivre avant fleur.
- 3 kg/ha max par an pour les PER si cuivre avant fleur.
- 3 kg/ha max par an pour Vitiswiss.
- 1.5 kg/ha max pour la contribution «Non-recours aux insecticides, acaricides et fongicides après la floraison» (annoncer le non-respect avant les contrôles).

Liens

[Index des produits phytosanitaires \(OSAV\)](#)

[Recommandations pour la protection des végétaux en viticulture \(Agroscope\)](#)

[Liste des intrants 2025 \(FiBL\)](#)

[Toolkit protection phytosanitaire en viticulture \(AGRIDEA\)](#)

[Dosage adapté \(Agrometeo\)](#)

Pour recevoir le bulletin gratuitement par e-mail, inscrivez-vous auprès de David Marchand (david.marchand@fibl.org).